

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RESTRICTED

IP/C/W/34/Add.3/Suppl.1

7 novembre 1996

(96-4729)

**Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce**

Original: anglais

ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE: RENSEIGNEMENTS FOURNIS PAR LES PAYS EN DEVELOPPEMENT MEMBRES

Supplément

Finlande

Le présent document contient les renseignements actualisés sur les activités de coopération technique et financière du Danemark présentant un intérêt pour la mise en oeuvre de l'Accord sur les ADPIC que la Mission permanente de ce pays a fait parvenir au Secrétariat dans une communication datée du 31 octobre 1996.

Les formes de la coopération technique et financière en 1996 ont peu varié par rapport à celles décrites au Conseil des ADPIC en 1995. La Finlande a participé et continue à participer aux activités des organisations internationales pour la coopération au développement dans le domaine des droits de propriété intellectuelle.

La possibilité offerte aux fonctionnaires de pays en développement membres de participer aux programmes de formation annuels de l'OMPI constitue un volet important des activités de coopération multilatérale de la Finlande.

Sur le plan bilatéral, la Finlande s'occupe aussi beaucoup d'aider et d'appuyer la Russie (en particulier la ville de St. Petersburg), qui désire se doter d'un nouveau système de propriété industrielle performant. La Finlande a déjà mené à bien un important programme de coopération avec l'Estonie.

On trouvera ci-après une présentation succincte des activités actuelles de coopération de la Finlande dans les domaines de la propriété industrielle et du droit d'auteur.

A. COOPERATION DANS LE DOMAINE DES DROITS DE PROPRIETE INDUSTRIELLE

1. Coopération multilatérale

Coopération dans le cadre des organisations internationales

Ressources humaines

La Direction générale des brevets et de l'enregistrement (Patentti-ja rekisterihallitus, ci-après dénommé PRH) a organisé et continue à organiser des activités de formation dans le cadre du programme

de formation de l'OMPI. La formation dispensée en Finlande consiste en des sessions d'information sur le système de propriété intellectuelle en général et sur celui des pays nordiques en particulier, et sur la structure et les fonctions du PRH. Les stagiaires qui ont participé à ce programme venaient d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine. En 1996, le PRH a accueilli neuf stagiaires de l'OMPI dont sept de la République démocratique de Corée, un du Sri Lanka et un de la Tanzanie. Les représentants du PRH ont également participé en tant que conférenciers à des séminaires organisés dans des pays en développement.

Assistance technique

Le PRH effectue chaque année plusieurs recherches sur l'état de la technique consistant en une compilation de documents de brevet publiés. Il s'agit aussi bien d'études générales sur un domaine technique que de rapports détaillés sur les progrès récents dans une branche particulière de la technologie. Ces recherches ont été réalisées pour le compte des offices de brevet des pays en développement à la demande de l'OMPI. Dix-neuf états des lieux ont ainsi été dressés en 1995; en 1996, ils ont été au nombre de 12.

2. Coopération bilatérale

Programme de coopération avec les pays voisins

Le PRH et la Mairie de la ville de St. Petersburg ont conclu un accord de coopération mutuelle concernant les droits de propriété industrielle, pour aider à la promotion et à la protection de ces droits. La coopération est axée sur l'éducation et l'échange d'informations en matière de droits de propriété industrielle et sur la protection juridique et la commercialisation de ces droits. En juin 1996, un séminaire de trois jours sur le thème des droits de propriété intellectuelle a été organisé dans le cadre de cette coopération. Le projet a été soutenu financièrement par le Ministère du commerce et de l'industrie.

B. COOPERATION DANS LE DOMAINE DU DROIT D'AUTEUR ET DES DROITS VOISINS

Le Ministère de l'éducation et de la culture organise et finance, en coopération avec l'OMPI, des cours de formation à l'intention des fonctionnaires des pays en développement. Ces cours, qui sont assurés conjointement par des organismes publics et privés finlandais spécialisés dans le domaine de la propriété intellectuelle et du droit d'auteur, ont pour but de fournir aux participants une vue d'ensemble sur les solutions retenues en Finlande et dans les pays nordiques en matière de législation relative aux droits de propriété intellectuelle, de gestion collective de ces droits et de moyens de les faire respecter. Ces dernières années, des cours ont été organisés tous les ans.

En 1996, une formation pratique sur la gestion collective du droit d'auteur et des droits voisins a été dispensée à deux stagiaires du Ghana et du Nigéria. Ce stage a eu lieu du 14 au 25 octobre à Helsinki.

D'autres stages analogues seront organisés en Finlande à l'avenir, en fonction des initiatives de l'OMPI dans le domaine de la coopération technique et des demandes et besoins concrets des différents pays en développement membres de l'organisation.